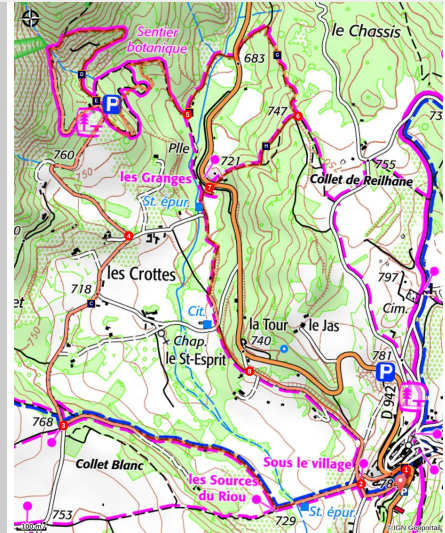


AUREL - Les Sources du Riou

Aurel



(©E. Aptel - OTI Ventoux Sud)

Découvrir les essences locales et jouer à cache-cache avec un petit cours d'eau.

« Cette balade est une belle découverte. On se sent bien, paisible. Les paysages traversés sont diversifiés avec de nombreux passages en forêt, on alterne sentier avec chemin, ce qui casse la monotonie du rythme. Puis on a eu la chance d'observer un moment 2 mouflons dans le pierrier avant de rejoindre la forêt de pins, c'était génial ! » Elsa, Office de Tourisme Intercommunal de Sault

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 3 h

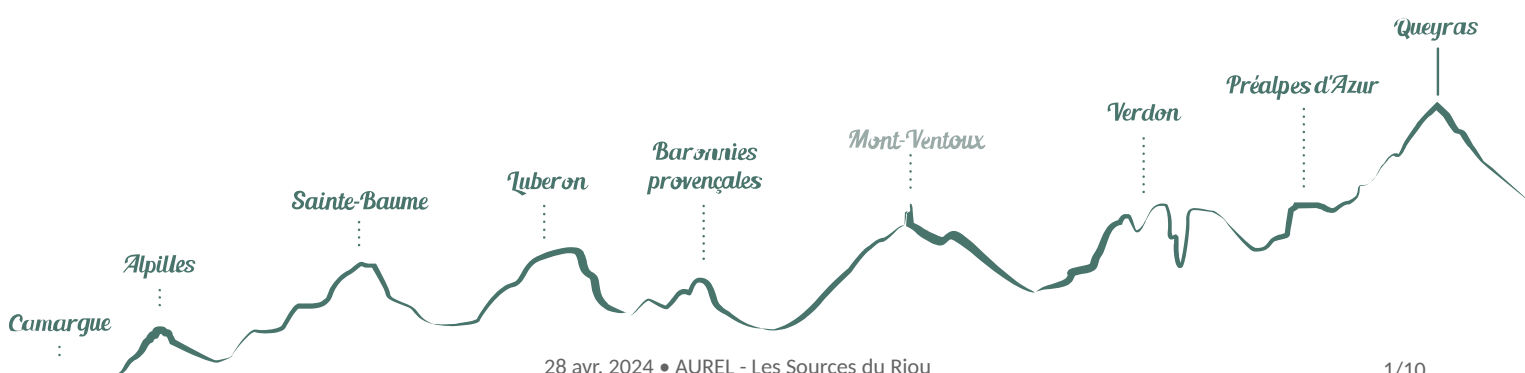
Longueur : 8.4 km

Dénivelé positif : 329 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore



Itinéraire

Départ : Place de la Mairie, Aurel

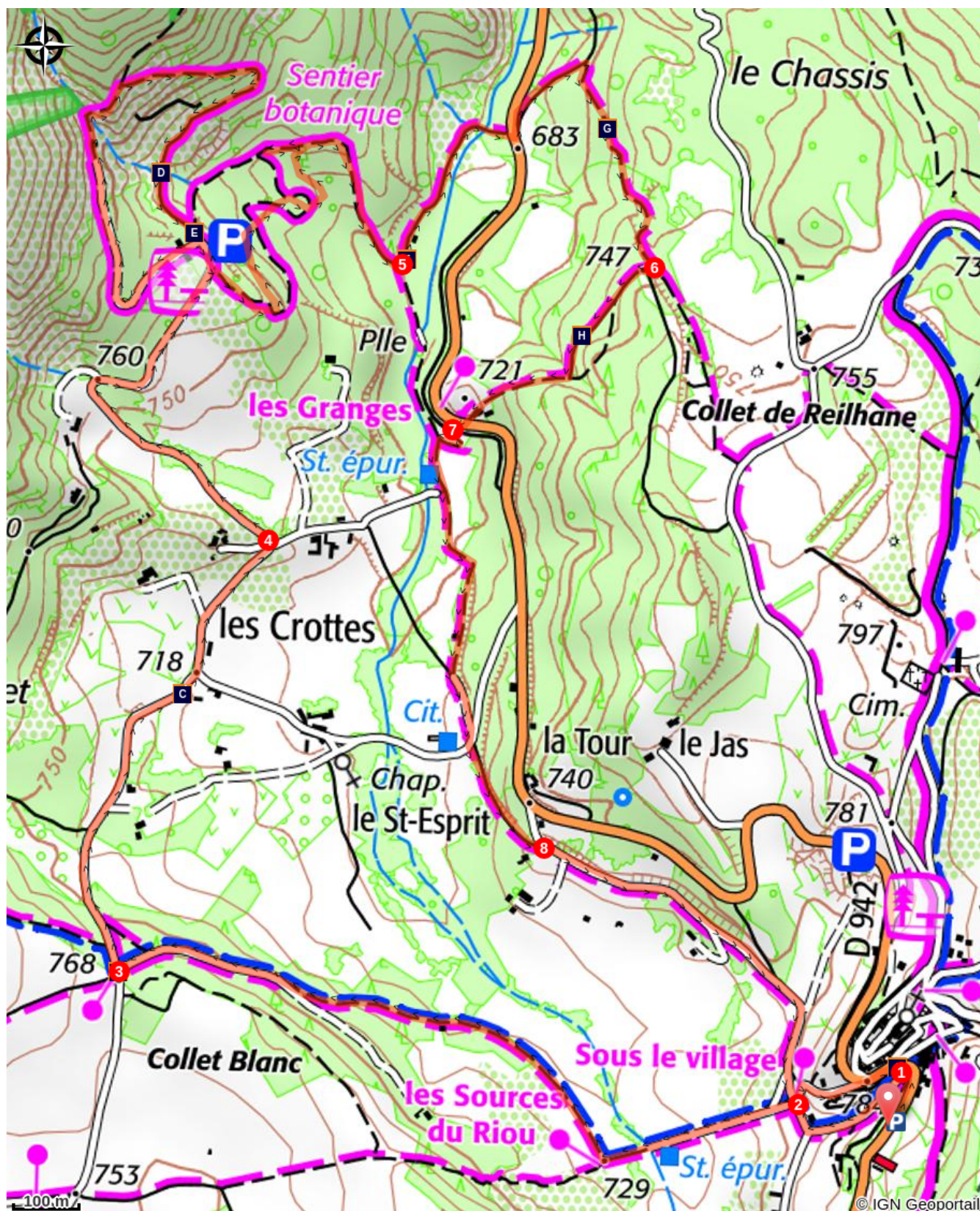
Arrivée : Aurel

Balisage :  PR  PR local


Du parking à droite suivre la D942 vers le village.

- 1- À "Fontaine d'Aurel" (794 m) descendre la petite route à gauche, longer le lavoir puis virer à droite.
- 2- Au croisement "Sous le Village" (757 m) s'engager sur le chemin qui descend puis à "Les sources du Riou" (731 m) bifurquer à droite sur le sentier en direction de Collet Blanc.
- 3- Au croisement "le Collet Blanc » (766 m), descendre à droite sur la route, laisser le bourg des Crottes sur votre droite et continuer tout droit. Au croisement virer à gauche.
- 4- Continuer sur la route qui serpente, puis emprunter le sentier botanique sur la droite au niveau des tables de pique-nique. Suivre le balisage vert et les poteaux d'informations. À « Sentier botanique - Les Crottes » continuer à droite sur le sentier.
- 5- Prendre à gauche vers Rabaste. À "Rabaste" (685 m), traverser la D942 (traversée avec peu de visibilité !) puis monter le sentier direction Le Chassis. Continuer la montée à droite.
- 6- À "Le Chassis" (742 m), tourner à droite vers Les Granges. Traverser la D942 (traversée avec peu de visibilité !), emprunter le sentier qui descend à gauche en contrebas de la route.
- 7- À "Les Granges" (706 m) prendre à gauche, longer la station d'épuration et poursuivre tout droit sur le sentier. À la route, virer à gauche, rejoindre le chemin caladé et le remonter.
- 8- Retrouver la route goudronnée, poursuivre à droite jusqu'à "Sous le village" (757 m). Continuer tout droit puis monter à gauche vers le village. Longer la D942 sur la droite pour rejoindre le parking de départ.


Sur votre chemin...







 Aurel (A)

 Le nougat de Sault (C)

 La truffe, le diamant noir de Provence (B)

 Sentier botanique (D)

 Les Spartiers (E)
 Pins noirs (G)

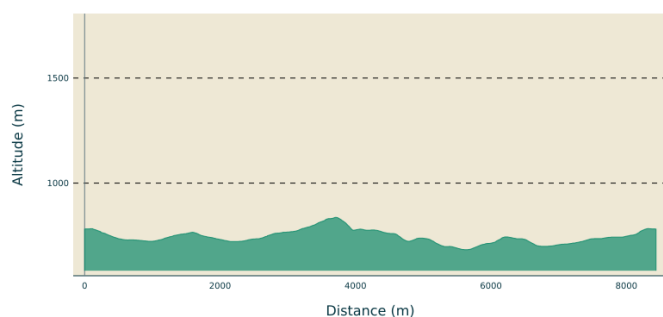
 Le loup (F)
 Pins sylvestres (H)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Au point 4 : Traverser dans un virage de la D942.
- Au point 5 : Traverser dans un virage de la D942.
- Propriétés privées : Les champs de lavande et de lavandin sont privés. Ne pas entrer dans les terres et de ne pas cueillir les fleurs.
- En période de chasse, portez une tenue de couleur vive, signalez-vous et respectez la signalétique disposée par les chasseurs
- Si vous croisez un troupeau, contournez-le et respectez les règles de prudence vis-à-vis des chiens de protection.
- L'accès aux massifs forestiers est réglementé en période estivale (juin à septembre). Pour connaître le niveau de risque incendie du jour, composez le +33 (0)4 28 31 77 11 ou rendez-vous sur <https://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/>

Profil altimétrique



Altitude min 683 m
Altitude max 837 m

Parking conseillé

Parking de la place de la Mairie, Aurel

Source

OTI Ventoux Sud

i Lieux de renseignements

OTI Ventoux Sud - Sault



Avenue de la Promenade, 84390 Sault
sault@ventoux-sud.com
Tel : +33 (0)4 90 64 01 21
<http://www.ventouxprovence.fr>

Sur votre chemin...



Aurel (A)

Le village d'Aurel à l'extrême Est du Mont Ventoux est le lieu de passage entre les deux massifs du Ventoux et des Monts d'Albion. Son authenticité fait son charme, en juillet lorsque les lavandes sont en fleur le décor se transforme en un paysage de carte postale. Son église fortifiée et ses maisons aux pierres apparentes font de ce village un incontournable du plateau d'Albion.

Crédit photo : Louis Bonnet



La truffe, le diamant noir de Provence (B)

Surnommée le diamant noir de Provence ou la «Rabasse» en Provençal, la truffe (*Tuber Melanosporum*) est un champignon qui vit en symbiose avec le chêne. Les racines de l'arbre permettent aux mycéliums (partie femelle) de se fixer et la structure mâle est véhiculée dans le sol. Le résultat de la fécondation va permettre la production de la truffe. Très prisée aujourd'hui, elle peut se vendre à prix d'or (parfois plus de 1 000 €/kg), mais il fut un temps où la truffe était le plat des pauvres.

Crédit photo : Louis Bonnet



Le nougat de Sault (C)

Le nougat est autre spécialité emblématique du plateau d'Albion. Composé de miel de lavande et d'amandes, il diffère du nougat de Montélimar. L'utilisation du miel de lavande en fait sa spécificité et lui confère un goût particulier. Les amandes étaient initialement produites sur le plateau aux siècles précédents. Les amandiers croisés sur le bord des sentiers sont les vestiges de cette exploitation. Aujourd'hui, la production de l'amande se relance en Provence.

Crédit photo : Hocquel A -VPA



Sentier botanique (D)

Sur 1 km, les essences locales sont présentées grâce à de petits panneaux explicatifs. Recommandé de mai à septembre.

Crédit photo : Elsa Aptel



Les Spartiers (E)

En Provence, cette plante est abusivement nommée Genêt d'Espagne. Pourtant, il s'agit bien de deux espèces différentes. Le Genêt d'Espagne (*Genista hispanica* en latin) est un arbrisseau beaucoup plus petit (10 à 25 cm de haut) qui forme des tapis très colorés. Le Spartier, appelé aussi Grand genêt d'Espagne (*Spartium junceum* en latin), dispose de longues tiges vertes et creuses (à la différence des genêts) et peut monter jusqu'à 4 mètres ! Historiquement, son écorce filamenteuse était utilisée pour confectionner des vêtements, des balais ou encore des cordes.

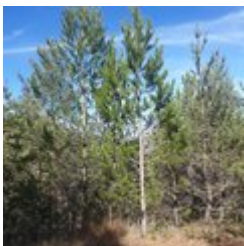
Crédit photo : Patrice Aguilar



Le loup (F)

Présent en France depuis des siècles, le Loup gris y disparaît au XXe avant de revenir de manière naturelle en 1992 depuis l'Italie via les Alpes. Cette nouvelle population issue du Mercantour colonise au fil des années de nouveaux territoires jusqu'à se montrer dans le Vaucluse en 2008. L'espèce y est aujourd'hui installée en plusieurs meutes dans le Ventoux, les Monts de Vaucluse et le Luberon. Le territoire d'Aurel est l'un des corridors écologiques par lequel ces animaux transitent entre Baronnies provençales, Ventoux et montagne de Lure.

Crédit photo : PNRMV



Pins noirs (G)

Le Pin noir est une espèce de pin présentant de nombreuses variétés. Ici il s'agit d'une forêt de Pins noirs d'Autriche dont les arbres mesurent entre 25 et 35 mètres de hauteur. Cette espèce se distingue des autres pins par ses grandes aiguilles (supérieures à 8 cm de long) et ses cônes de petites tailles (inférieurs à 8cm). Employé intensément pour le reboisement du Ventoux dans les années 1860, il constitue par endroit une forêt dense, sombre et fermée à toute autre végétation. On remarque ainsi que cet arbre porte bien son nom car l'ensemble de son feuillage est d'une teinte très sombre, donnant parfois un aspect sinistre aux reboisements qu'il constitue.

Crédit photo : Aptel E.



Pins sylvestres (H)

Le pin sylvestre est une autre espèce de pin. Il se reconnaît aisément par la couleur orangée de son tronc et de ses branches. Ses aiguilles d'un vert grisâtre, parfois glauque, sont distillées depuis longtemps pour soigner de multiples maux.

Crédit photo : PNRMV



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- OTI Ventoux Sud